



Dorénavant, 76 bornes de recharge de voitures électriques sont installées dans le département. - Photo F. B.

Saillagouse

La borne de recharge pour véhicules électriques en service

Le marché des véhicules électriques et hybrides se développant rapidement, il est indispensable de proposer un service de bornes de recharge pour ces véhicules, présent sur le domaine public, accessible à tous, et couvrant au mieux le territoire national. Le Sydeel 66 (Syndicat département d'énergie et d'électricité), maître d'œuvre et maître d'ouvrage du maillage de bornes de recharge, s'est engagé dans ce vaste programme. C'est ainsi que la situation géographique de Saillagouse, située en bordure de la route nationale 116, passage obligé vers l'Espagne, l'Andorre, la région toulousaine et le Roussillon, a milité pour l'installation d'une borne, facilitant ainsi les déplacements.

La borne se situe sur le parking devant le stade municipal, à 30 mètres de la route nationale. 100 % des bornes choisies par le Sydeel 66 sont des bornes de recharge accélérée (22 Kw) comprenant deux points de charge par borne pour la recharge simultanée de deux véhicules. La borne est accessible 24 h/24 et 7 j/7. Deux types de prises sont possibles sur chaque borne : prise E/F = prise domestique classique et prise type T2 = standard européen prévu dans la directive AFI (Alternative fuels infrastructures). Le schéma de déploiement des bornes, validé par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie) dans le cadre du programme Avenir, aura sans aucun doute, des effets positifs sur la vie commerciale et économique de la commune et des environs.